



---

## 74<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale

6<sup>e</sup> commission

Point 76 de l'ordre du jour

### **Responsabilité pénale des fonctionnaires et des experts en mission des Nations Unies**

### **Criminal accountability of United Nations officials and experts on mission**

New York, le 10 octobre 2019

Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Président,

La Suisse remercie le Secrétaire général pour ses deux rapports. Nous constatons avec satisfaction que les changements introduits dans la résolution de l'année dernière ont permis de simplifier les rapports sans en compromettre la substance. Ces rapports constituent une base indispensable pour permettre aux États membres d'enrichir les discussions sur les moyens de faire en sorte que les fonctionnaires et les experts en mission des Nations Unies répondent effectivement de leurs actes. Surtout, ils garantissent la transparence nécessaire en ce qui concerne les efforts déployés tant par l'Organisation des Nations Unies que par les États membres.

Monsieur le Président,

Permettez-moi d'évoquer trois points au nom de la Suisse.

Premièrement, je souhaite aborder les allégations concrètes visant des fonctionnaires et des experts en mission des Nations Unies. Le Secrétaire général renvoie ces allégations aux États dont les auteurs présumés sont ressortissants et rend compte des réponses reçues par ces États. Mettons les chiffres dont nous disposons en perspective.

Depuis 2008, le Secrétaire général a transmis 190 allégations aux États membres. Sur ces 190 « renvois », 156, soit plus des trois quarts, demeurent sans réponse à ce jour. Ces chiffres dressent un constat très inquiétant de l'engagement des États membres pour assurer une responsabilité

---

**Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies**  
**Permanent Mission of Switzerland to the United Nations**

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706  
Tél. +1 212 286 1540, fax +1 212 286 1555, [www.dfae.admin.ch/missny](http://www.dfae.admin.ch/missny)

effective. Nous devons faire mieux ! Il est de la plus haute importance que tous les États donnent suite aux renvois et aux demandes de suivi du Secrétaire général. Nous encourageons par ailleurs le secrétariat à renouveler ses mesures de suivi auprès des États concernés plusieurs fois par an.

Deuxièmement, je souhaite aborder le cadre juridique. Il est crucial de savoir si des lacunes subsistent au niveau des compétences établies par les États. À cette fin, l'Assemblée générale a demandé à plusieurs reprises aux États membres de fournir des informations sur la manière dont ils ont établi leur compétence sur leurs ressortissants qui sont fonctionnaires ou experts en mission des Nations Unies. La Suisse regrette qu'au cours de la période sous revue, aucun Etat supplémentaire ait communiqué de telles informations. Nous encourageons vivement tous les États membres à fournir des informations sur la manière dont ils ont établi leur compétence.

Dans le même temps, nous nous félicitons que d'autres États aient formulé des commentaires sur le rapport du groupe d'experts juridiques de 2006. Il est encourageant de constater qu'ils accueillent de manière favorable l'idée d'instaurer un cadre juridique international pour que les auteurs répondent effectivement de leurs actes. Cela fait écho aux positions exprimées par un certain nombre d'États membres au sein du groupe de travail concerné au cours de la 73<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale. La valeur ajoutée qu'un cadre juridique international peut procurer a également été confirmée par l'étude comparative indépendante commandée par la Suisse et présentée lors des 72<sup>e</sup> et 73<sup>e</sup> sessions.

Nous encourageons vivement les États membres à répondre à la demande répétée de l'Assemblée générale de commenter le rapport du groupe d'experts juridiques de 2006. Ces commentaires sont particulièrement importants en prévision des prochaines réunions du groupe de travail prévues lors de la 75<sup>e</sup> session.

Troisièmement, permettez-moi d'évoquer un aspect du rapport sur les politiques et procédures des Nations Unies. Le Secrétaire général souligne qu'il importe d'assurer la cohérence des politiques des institutions spécialisées des Nations Unies et des organisations apparentées, ainsi que des politiques de l'ONU elles-mêmes. Le Secrétaire général recommande aux États membres d'encourager les différents organes délibérants des institutions spécialisées compétentes à assurer cette cohérence. Nous invitons tous les États membres à étudier attentivement cette recommandation et, le cas échéant, à en assurer le suivi au sein des organes délibérants compétents.

Monsieur le Président,

Pour que les fonctionnaires et les experts en mission des Nations Unies répondent effectivement de leurs actes, il faut que l'organisation et ses États membres unissent leurs efforts. Comme nous l'avons souligné dans notre déclaration, chaque État membre est au premier chef responsable de faire en sorte que les auteurs répondent effectivement de leurs actes. Nous devons assumer cette responsabilité ! Nous devons faire mieux !

Je vous remercie de votre attention.

---

Mr. Chair,

Switzerland thanks the Secretary-General for his two reports. We are glad to note that the changes introduced in last year's resolution allowed a simplification of the reporting without compromising the substance. The reports constitute an indispensable basis for Member States to enhance discussions on how to achieve effective accountability of United Nations officials and experts on mission. Crucially, they provide for much needed transparency regarding the efforts both by the United Nations organization and by Member States.

Mr. Chair

Allow me to highlight three points on behalf of Switzerland.

First, I would like to address the concrete allegations against UN officials and experts on mission. The Secretary-General refers these allegations to the States of nationality of the alleged perpetrators and reports on responses received by these States. Let us put the numbers before us into perspective.

Since 2008, the Secretary-General has referred 190 allegations to Member States. 156 of the 190 "referrals" - that is more than three quarters - remain unanswered to this day. These numbers paint a dire picture of the commitment by Member States to provide for effective accountability. We must do better! It is highly important that all Member States examine the referrals and follow-ups by the Secretary-General and respond to them. We also encourage the Secretariat to continue its practice to follow-up with the states concerned several times per year.

Second, I would like to address the legal framework. It is important to understand whether there are gaps in jurisdiction established by Member States. To this end, the General Assembly repeatedly requests Member States to provide information on how they have established jurisdiction over their nationals who serve as United Nations officials and experts on mission. Switzerland regrets that no additional State has submitted such information during the reporting period. We strongly encourage all Member States to provide information on how they have established jurisdiction.

At the same time, we are pleased that further States have commented on the report of the Group of Legal Experts of 2006. We are encouraged to see that they consider favorably the idea of establishing an international legal framework to ensure effective accountability. This echoes the views put forward by a number of Member States in the relevant Working Group during the 73rd General Assembly. The potential value-added of an international legal framework has also been confirmed in the independent comparative legal study commissioned by Switzerland and presented during the 72nd and 73rd General Assemblies.

---

We strongly encourage more Member States to respond to the recurring request by the General Assembly to comment on the report by the Group of Legal Experts of 2006. This becomes particularly relevant in view of the next Working Group meetings scheduled during the 75th General Assembly.

Third, allow me to highlight one aspect from the report regarding UN policies and procedures. The Secretary-General underlines the importance of ensuring the coherence of relevant policies of United Nations specialized agencies and related organizations and policies of the United Nations themselves. The Secretary-General recommends that Member States encourage the distinct legislative bodies of these relevant specialized agencies to ensure such coherence. We invite all Member States to carefully examine this recommendation and potentially follow-up in the relevant legislative bodies.

Mr. Chair

Ensuring effective accountability of United Nations officials and experts on mission demands a collective effort by the United Nations organization and its Member States. As outlined in our statement, responsibility to provide such accountability lies first and foremost with each Member State. We must assume this responsibility! We must do better!

Thank you.

---